

Comité de liaison

Réunion du 24 janvier 2005

Présents : Françoise Sauvage (Présidente), Claude Vercoûtère (Secrétaire général), Monique Fouilhoux (IE), Yseult Kaplan (Sorooptimist), Martine Lévy (AMGE), Eva Egron Polack (AIU), André Jaeglé (FMST), Fulgence Koné (OIEC), Bernard Loing (ICDE)

Excusé : Noël Murati (Trésorier)

UNESCO : Massoud Abtahi

I - **Règlement Intérieur** : La Présidente rappelle qu'il a été adopté par la dernière Conférence Internationale des ONG en Décembre 2003 et qu'il doit être transmis au Directeur général.

II - **Conférence Internationale des ONG** (14, 15 et 16 décembre 2005) : M. Abtahi remarque que 2005 est le début de la décennie sur l'éducation au développement durable et que 2005 marquera le 60^{ème} anniversaire de la naissance de l'UNESCO.

La Présidente pense que ce sujet pourra être abordé par la Comité de liaison UNESCO-ONG sur le thème « 60 ans de partenariat ONG-UNESCO : bilan et perspective »

Fulgence Koné estime que cette Conférence pourrait marquer le démarrage de la décennie sur l'éducation pour le développement durable.

La Présidente informe le Comité que la CPM « Dialogue entre cultures pour la paix » propose un thème de table ronde « l'acte éducatif permettant de gérer la diversité culturelle pour en faire un facteur de paix » et Claude Vercoûtère, que le groupe de suivi jeune qui vient de se réunir, propose un atelier animé par les jeunes.

Monique Fouilhoux estime que la Conférence Internationale des ONG n'est pas le lieu de débats très pointus. Un certain nombre d'évènements inquiétants, notamment le nombre d'organismes internationaux qui s'occupent d'éducation au détriment de l'UNESCO (UNICEF, OCDE), préoccupent son organisation et la conduise à mettre l'accent sur l'éducation.

Eva Egron Polack constate que l'UNESCO est leader pour l'éducation au développement durable mais sans ressources additionnelles et sans une vraie réflexion sur le développement, sans jamais se préoccuper du Nord. Il nous faut encourager l'UNESCO à réfléchir à cette question, à ce qu'il y a à faire en plus en intégrant la dimension du Nord.

Pour André Jaeglé, personne n'empêchera les organisations internationales de traiter d'éducation considérée comme le marché du savoir et l'étudiant comme un produit.

Pour Bernard Loing, si l'éducation est orientée vers l'économie libérale, retournons le propos et parlons de l'économie de l'éducation. L'éducation a un coût, comment la rentabiliser ?

Fulgence Koné évoque le travail de Michel Serres sur la construction des arbres de la connaissance qui implique d'inclure les savoir faire locaux, la Présidente, le rôle de l'éducation informelle, André Jaeglé le rôle des T.I.C. en éducation.

A l'issue de cet échange, le Comité de liaison propose pour la Conférence Internationale des ONG :

- **un thème général** : « Savoir pour Tous : assurer le développement durable »
- **deux tables rondes** :
 - o l'une sur « la Décennie de l'éducation »
 - o l'autre sur « Education : rôle des médias »
- **trois ateliers** :
 - o rôle des nouvelles technologies dans le partage et la diffusion des savoirs
 - o partager et diffuser les résultats de la science
 - o économie de l'éducation

Pour Fulgence Koné : le partage du savoir avec les plus démunies est aussi une question éthique (le Tsunami en est un sinistre exemple) à trois niveaux : éthique de la recherche, circulation du savoir, prédominance de la personne et de sa capacité à bénéficier des acquis de l'humanité.

Eva Egron Polack propose de traiter de l'éthique dans l'atelier sur l'économie de l'éducation le financement de l'éducation et de la recherche dépendant de plus en plus du secteur privé.

Pour Bernard Loing, l'éducation au sens large, du primaire à l'université, comprend aussi la recherche.

La grande pauvreté et la diversité culturelle peuvent apparaître comme des thèmes transversaux et la vision des jeunes par la participation de jeunes compétents aux tables rondes ou ateliers.

La réflexion sur cette première étape du travail sera poursuivie notamment en ce qui concerne la participation de personnes qualifiées extérieures (venir à notre prochaine réunion avec des propositions d'intervenants) Claude Vercoutère propose doré et déjà des chercheurs comme Gil de Gennes. Une première information paraîtra dans « lien » et sur notre site Web.

III - **Site du Comité de liaison** : (voir document diffusé en séance)

André Jaeglé fait le point de la situation

Nous avons obtenu l'accord de l'UNESCO pour l'hébergement du site dont les responsables nous ont facilité la tâche.

Les problèmes techniques d'administration du site sont réglés avec la formation d'André par France Force. Il s'agit maintenant d'obtenir des textes présentables. A cet effet, il faudra avoir un temps de travail avec les responsables des CPM en établissant un protocole d'usage pour structurer les comptes rendus. Le Comité de liaison décide de mettre en place un Comité éditorial.

A propos de la liste des ONG figurant sur le site, seules doivent apparaître celles qui sont en relations officielles avec l'UNESCO et non celle qui ne sont pas accréditées.

Tous les textes devront apparaître dans leurs versions française et anglaise. Le comité de liaison n'a pas les moyens de payer les traductions, il est donc indispensable qu'elles soient effectuées au sein des CPM.

Pour intervenir sur le site, il faut bien évidemment un mot de passe.

Le comité de liaison décide que cette possibilité d'intervention sera accordée à un nombre limité (mais suffisant en cas d'absence prolongée) de personnes formées à cet effet. S'ajoutent donc à Fatoumata Diaby et André Jaeglé, la Présidente, Bernard Loing et Fulgence Koné. Un moment de formation est fixé au lundi 31 janvier à 16h30 au bureau du Comité de liaison.

Enfin, il est décidé d'ajouter un compteur pour connaître le nombre de visiteurs du site.

Claude Vercoutère